

Objet : Guide sanitaire v2

Theys, le 10/01/2022

Depuis le 4 décembre 2021, **le pass sanitaire est obligatoire, pour les personnes majeures et mineures âgées d'au moins 12 ans et 2 mois**, pour accéder à toutes les remontées mécaniques. Cette mesure, à durée indéterminée, pourrait être suspendue selon le taux d'incidence et les décisions gouvernementales.

Même si l'essence même d'un club de sport est l'ouverture à tous, nous sommes dans l'obligation de procéder au **contrôle du pass sanitaire tous les jours avant le début des activités**.

Néanmoins les personnes qui le souhaitent ont la possibilité de présenter leur justificatif de statut vaccinal complet - que le représentant du club ne peut en aucun cas conserver. Le club consigne cette information selon laquelle le pass sanitaire est valide en raison d'un schéma vaccinal complet. **Dans ce cas, la personne ne sera plus contrôlée par le club.**

Personnes habilitées à contrôler les pass sanitaires : Sébastien Tronchet et Brice Riory (Référénts COVID) , ainsi que tous les coachs, professionnels ou MF .



Des contrôles inopinés seront effectués par les remontées mécaniques et la gendarmerie : les jeunes doivent toujours porter sur eux leur pass sanitaire ou une pièce justifiant leur âge pour les moins de 12 ans et 2 mois. Idée : **coller une copie du pass ou de la licence sur**

le forfait

En ces temps difficiles pour les hôpitaux, le plus important est d'éviter les blessures :

- Freeski : Casque, dorsale, DVA obligatoire (et pelle + sonde pour les plus grands)
- Snowboard : Casque obligatoire, dorsale et short de protection fortement préconisés, DVA, pelle et sonde obligatoires pour les sorties freeride.

Le port du masque est obligatoire dans les files d'attente, ainsi que sur les télésièges dans la mesure où la distanciation physique ne peut être garantie, a fortiori dans les espaces clos des télécabines.

Le non-respect de cette règle fait de vous un potentiel cas contact, avec les conséquences induites.

Inversement, si vous êtes cas contact ou positif à la covid, vous devez respecter le protocole en vigueur avant de revenir au club.

Pour toutes questions, contacter Sébastien Tronchet (07 62 09 28 63)